



## Projet d'ordre du jour : Assemblée générale de parents

**Date :** 11 septembre 2023

**Heure :** 19 h

**Lieu :** École Moisson-d'Arts –gymnase

---

1. Mot de bienvenue de la direction; (Direction)
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée;
3. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée générale;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour; (Président d'assemblée)
5. Portrait des écoles 2023-2024 (Direction)

---

  - 5.1. Clientèle
  - 5.2. Organisation scolaire 2022-2023
  - 5.3. PEVR et projet éducatif

---
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 12 septembre 2022; (Président d'assemblée)
7. Présentation du Rapport annuel ; (Président d'assemblée)
8. Information sur le rôle du CÉ, sa composition, son fonctionnement et la durée de leur mandat; (Direction)
9. Formation du conseil d'établissement;

---

  - 9.1. Procédure d'élection (Direction)
  - 9.2. Nomination président d'élection; (Direction)
  - 9.3. Élection des représentants des parents;

---

    - 9.3.1. 3 postes de 2 ans à pourvoir. (1 personne de La Chanterelle et 1 personne de Notre-Dame-du-Sourire et 1 personne de Riou)
    - 9.3.2. Substituts

---
  - 9.4. Nomination au comité de parents — Représentant
  - 9.5. Nomination au comité de parents — Substitut

---
10. Formation de l'O.P.P.
11. Date de la première rencontre du conseil d'établissement (Lundi 16 octobre 2023);
12. Autres points :  
Période de questions;
13. Levée de l'assemblée.